

Justice

Pour la Responsabilité et le Développement véritable



Jeudi 27 Mai 2010 - 90^{ème} Année - N° 21 - Martinique : 1,80 € - France : 2,20 € - DOM : 1,90 €



Contre-réforme des retraites

Une catastrophe pour la Martinique !

Voir Dossier

COMMÉMORATION



Nous appuyer sur le 22 mé
pour avancer

RÉPARATIONS :

Le colonialisme déclaré
"coupable"

GRANDE DISTRIBUTION :

Leclerc va-t-il faire baisser
les prix ?

Sommaire

- Sa ka Pasé p. 2
- Edito p. 3
 - Nous appuyer sur le 22 Mai
- Luttes Sociales p. 4/5
 - ADAPEI
 - Vedette Madinina
 - Pièces détachées automobile
 - Santé
- 90ème Anniversaire p. 6/7
 - Un bel anniversaire
 - Discours de Claude Lise
- Mémoire du Peuple p. 8/9
 - Un 22 Mai commémoré avec ferveur
- Région p. 9
 - Nouvelle Directrice générale
- Dossier retraite p. 10/14
 - Situation en Martinique
 - Orientations gouvernementales
 - Contre-proposition du P.S.
 - "Nouvelle Semaine"
- Université p. 14
 - 7 départs à la retraite
- Economie p. 15
 - Arrivé de E. Leclerc
- Dans le Monde p. 15/16
 - Thaïlande
- Annonces Légales p. 16/19
- Culture p. 20
 - Dakar, capitale d'art

"JUSTICE"

Administration & Rédaction :
 Tél. : 05 96 71 86 83
 Fax : 05 96 63 13 20
 ed.justice@wanadoo.fr



Fondateur : Jules MONNEROT
 (8 Mai 1920)
 Angle rues A. Alikér & E. Zola
 Fort-de-France - Tél. : 05 96 71 86 83
 Commission Paritaire n° 0111 | 87526
 26 Janvier 2006
 Directeur de la Publication :
Fernand PAPAYA
 Maquette : Guennaël GUIOUBLY
 Impression :
Nouvelle Imprimerie Martiniquaise
 37, Rue E. Zola - 97200 Fort-de-France
 Tél. : 0596 73 14 54

DENGUE : L'ÉPIDÉMIE SE CONFIRME

Le nombre de cas cliniquement évocateurs de dengue, vus en médecine de ville, a sensiblement augmenté, avec 344 cas. Le nombre de cas estimés durant la première semaine de mai est plus de trois fois supérieur à la valeur maximale attendue pour la période. L'extension géographique des cas de dengue s'est confirmée au début du mois de mai. Plusieurs communes du nord de la Martinique sont maintenant touchées. L'incidence des cas suspects de dengue est plus particulièrement élevée dans les communes du Diamant, du Carbet, des Trois-Ilets et du Robert. Depuis le 23 février 2010, date du début de l'actuelle recrudescence saisonnière, 35 patients biologiquement confirmés ont été hospitalisés, dont 12 adultes et 23 enfants. 8 formes sévères ont été enregistrées. Les autorités sanitaires appellent donc à la prévention.

MARNY : QUELQUES HEURES DE LIBERTÉ

Le plus vieux prisonnier de France, Pierre-Just Marny, a obtenu 6 heures de liberté avant la fin du mois de juin. Une "libération" qui se fera sous haute surveillance car la justice considère qu'il représente toujours un risque de trouble à l'ordre public. La date de cette "sortie" ne sera pas divulguée. Une sortie qui peut entraîner d'autres si cela se passe bien, explique la Justice. Après 47 ans derrière les barreaux et âgé de 66 ans, Pierre-Just Marny se bat pour obtenir une libération conditionnelle. Pour cela, le détenu doit se rendre à Fresnes pour des examens, mais il refuse de quitter le pays. Une bataille que son avocat continue de mener.

LE PARC NATUREL RÉGIONAL A UN NOUVEAU PRÉSIDENT

Daniel Chomet (PPM) a été élu à la tête du Parc Naturel Régional de la Martinique avec 169 suffrages, le mercredi 19 mai. Louis Boutrin, candidat de l'opposition, a recueilli 63 suffrages. Le Parc Naturel regroupe les communes, la région, le conseil général, les communautés de communes, et gère un espace de 60 000 hectares. Il a pour mission la protection et la gestion du patrimoine naturel et culturel, entre autres. Le nouveau président entend travailler à la valorisation de l'identité du Parc dans le cadre du développement durable et à la mise en œuvre de la charte du PNRM. Une charte en attente de la signature des maires pour sa mise en place.

CONCOURS LYCÉENS : 5 ÉTABLISSEMENTS RÉCOMPENSÉS



Les lycéens de Joseph Zobel (Rivière-Salée) fiers de leur réalisation : le Taxi pays

La huitième édition du Concours lycéen de la réalisation technologique et professionnelle, institué par la Région a décerné ses récompenses. Ce concours a été mis en place pour valoriser le savoir-faire des lycéens. Sur les 12 établissements scolaires inscrits au concours, avec une quinzaine de projets au total, cinq sont arrivés au bout, avec une dizaine de projets finis, qui sont exposés au grand public jusqu'au 31 mai dans l'agora de la Région. Lors de la remise des prix en présence du président de la Région, la créativité et l'expérimentation des lycéens ont été saluées. Le premier prix a été remporté par le lycée Joseph Zobel de Rivière-Salée avec son "Taxi pays". Les œuvres des lauréats, adaptées aux réalités locales, peuvent servir au développement, notamment celles concernant la télémessure de la consommation d'eau et d'électricité, l'équipement autonome pour les agriculteurs, ou la transformation du miel local.

NOUS APPUYER SUR LE 22 MAI POUR AVANCER

Ainsi, le peuple martiniquais, une fois de plus, a célébré dans la joie et la fierté son 22 Mai, se souvenant avec émotion de ces valeureux esclaves qui le 22 mai 1848 se sont soulevés et ont imposé l'abolition définitive de l'esclavage le 23 mai. Cette vérité historique, aujourd'hui remise en cause par certains révisionnistes et renégats, a été dévoilée par deux communistes : Gabriel Henry, qui a initié l'oeuvre de démystification de l'histoire coloniale, et Armand Nicolas qui l'a poursuivie par ses conférences, articles et ouvrages. D'autres, après les communistes, ont repris le flambeau, sur le terrain martiniquais et à l'Assemblée nationale française. Le combat pour la reconnaissance de l'importance historique du 22 mai 1848 a été long et difficile, mais il a fini par payer, puisqu'aujourd'hui le 22 Mai est jour férié et chômé en Martinique. Certes le mois de mai est riche en jours fériés, civils et religieux, mais le 22 Mai n'est pas un jour férié quelconque: c'est le nôtre, c'est l'anniversaire d'un événement historique majeur, hautement symbolique, fondateur de notre identité collective, de notre nation.

Il convient de rappeler que l'esclavage est une pratique très ancienne et universelle, à laquelle ont recouru sans honte durant des siècles des peuples aussi civilisés que les Grecs et les Romains. La différence entre l'esclavage antique et celui auxquels ont été soumis les Africains en Amérique, c'est que ce dernier a été érigé en système, légitimé et codifié par les pouvoirs politiques européens avec la complicité et la bénédiction des hommes d'église. Il est bon aussi de rappeler que le commerce d'esclaves africains a commencé avant la "découverte" de l'Amérique par Christophe Colomb le 12 octobre 1492.

Dans les colonies européennes d'Amérique, l'Africain est devenu un "nègre", être humain privé de liberté, transformé en source de richesse en sa double qualité de marchandise et d'outil de production, soumis à un savant et long processus d'aliénation culturelle, maltraité et humilié. Lorsque les Français prirent possession de la Martinique et de la Guadeloupe en 1635, le système colonial espagnol, qui leur servit de modèle et qui était construit sur l'exploitation des Indiens et des esclaves africains, avait déjà plus de cent ans d'existence. Les autres pays européens qui se lancèrent dans l'entreprise coloniale en Amérique pratiquèrent tous l'esclavage des Africains, soumettant ces derniers au même système injuste et cruel.

Arriva cependant l'ère des abolitions: la fin du 18ème siècle et la première moitié du 19ème. La France révolutionnaire donna l'exemple en 1793, ce qui n'empêcha cependant pas Napoléon de rétablir l'esclavage en 1802. Les esclaves de Saint-Domingue profitèrent des troubles provoqués par la Révolution de 1789 pour déclencher un processus qui devait aboutir en 1804 à la naissance de la république d'Haïti. Toutes les colonies espagnoles, sauf Cuba et Porto Rico, arrachèrent leur indépendance entre 1810 et 1824 et durent faire face au problème de l'abolition de l'esclavage. Le cas le plus intéressant à cet égard est celui du Venezuela, où la révolution d'indépen-

dance initiée en 1810 par l'aristocratie créole de Caracas se transforma vite en guerre civile, une guerre civile doublée d'une guerre raciale et sociale. La raison en est que les Blancs créoles ne comprirent pas la nécessité d'abolir l'esclavage des Noirs, lesquels choisirent majoritairement de lutter

pour l'Espagne, contre la république. Proclamée le 5 juillet 1811, la république fut écrasée à deux reprises par les troupes espagnoles appuyées par les masses populaires: en 1812 et 1814. Le cours de l'histoire commença à changer après que Bolivar eut décrété l'abolition de l'esclavage le 2 juin 1816: pour tenir une promesse faite à Pétion et obtenir davantage de soldats pour l'armée républicaine. Mais en 1821, lorsque la guerre contre l'Espagne est pratiquement gagnée, l'esclavage fut rétabli. Il sera aboli définitivement en 1854, et comme en Martinique, les propriétaires d'esclaves seront indemnisés, mais pas les esclaves.

Trois pays d'Amérique latine se singularisent par la date tardive à laquelle l'esclavage y a été aboli: Cuba, Porto Rico et le Brésil.

Ce bref raccourci historique vise à montrer la nécessité pour nous Martiniquais de connaître notre propre histoire et celle des autres pays américains, singulièrement celle des Noirs. La connaissance de ce passé commun ne peut que nous aider à décrypter le présent et à préparer l'avenir.

Pour en revenir à la célébration de l'abolition de l'esclavage chez nous en Martinique, nous disons que c'est une chose indispensable et salutaire. Peuple traumatisé, dépossédé de lui-même, malade du racisme, incertain quant à son avenir et sans prise sur le présent, coupé en deux par l'émigration, en quête de repères et de valeurs sûres dans un monde soumis à un implacable processus de globalisation sous l'égide du capitalisme néolibéral, nous avons besoin de nous retrouver autour de la mémoire de nos ancêtres africains, de les glorifier, de nous réapproprier leur esprit de résistance, de vanter leur héritage culturel.

Mais cela n'a de sens que si nous évitons de tomber dans le piège du passéisme; que si nous nous inspirons de leur exemple pour avancer; que si l'évocation de notre Mère l'Afrique nous aide à nous désaliéner, à résoudre nos problèmes actuels et à faire nôtres les problèmes concrets auxquels sont confrontés aujourd'hui les peuples noirs

